Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a dressé un premier bilan du plan d'actions contre les déserts médicaux, lors d'un déplacement ce jour à Chalon-sur-Saône. Un an après le lancement du «□pacte territoire-santé□», les résultats sont là.

En décembre 2012, Marisol Touraine, à travers 12 engagements concrets, a lancé la lutte contre la désertification médicale. Trois grands objectifs avaient alors été fixés : changer la formation et faciliter l'installation des jeunes médecins, transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé et investir dans les territoires isolés.

Un an après, les chiffres parlent d'eux-mêmes, notamment :

· **des médecins s'installent dans les territoires manquant de professionnels** :
· 180 « praticiens territoriaux de médecine générale » (PTMG) ont franchi le pas en 2013. Devant le succès du dispositif, 200 nouvelles installations sont prévues pour 2014 ;

- 591 étudiants ou internes ont opté pour le versement d'une bourse (contrats d'engagement de service public – CESP) en contrepartie de l'engagement à s'installer dans un « désert médical ». Cela représente une augmentation de 65%, et le dispositif sera désormais élargi aux futurs chirurgiens dentistes.

- **des maisons de santé maillent le territoire** : entre 2012 et 2013, le nombre de maisons de santé a plus que doublé, passant de 174 à 370. En 2014, il y en aura plus de 600.

- **l'accès aux soins urgents en moins de 30 minutes sera une réalité en 2014 pour un million de personnes en plus** : l'évolution considérable du nombre de médecins correspondants du SAMU (de 150 en 2012, à 650 en 2014) améliore l'accès aux soins urgents d'un million de Français.

De nombreuses autres mesures portent également leurs fruits (stages en médecine générale pour les étudiants, mise en place d'un correspondant installation dans chaque agence régionale de santé (ARS), développement de la télémédecine…

Le « pacte territoire-santé » permet, dès la première année de sa mise en œuvre, d'offrir aux Français un meilleur accès aux soins et des conditions d'installation attractives dans les zones manquant de médecins pour les professionnels. L'engagement du Président de la République et du gouvernement dans la lutte contre les inégalités d'accès aux soins est aujourd'hui une réalité. Un an après son lancement, les résultats du « pacte territoire santé » sont à la hauteur des ambitions qui avaient été fixées.